

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2023
RIUNIONE DI I 30 DI NUVEMBRE E DI
PRIMU DI DICEMBRE DI 2023

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2023
REUNION DES 30 NOVEMBRE ET PREMIER
DECEMBRE 2023

2023 / 02/078

**REPONSE DE MONSIEUR DOMINIQUE LIVRELLI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME
MARIE-CLAUDE BRANCA AU NOM DU GROUPE CORE IN FRONTE**

Objet : A quandu una vera riflessioni è pulitica pa l'agricultura è l'addevu in Corsica ?

Madama a Cunsigliera, cara Marie- Claude,

Sò d'accusentu cù voi, chì eiu ùn sò tantu avverzu à e frase longue è à i longhi discorsi ch'ùn ghjovanu à nunda.

Ùn appiate pensieri, e vostre dumande ùn mi diranghjanu manc'appena chì l'agricultura è soprattuttu l'allevu in più d'esse u mo mistieru, ghjè una passione !

Parlate d'una vera riflessioni pè rimette l'agricultura è l'allevu à u centru di a sucetà, sappiate chì stu travagliu ghjè u mo scopu principale dapoi a mo presa di funzione.

À ce sujet, l'ODARC travaille à la conception du volet corse du prochain PSN et de ses objectifs qui seront appliqués dès le 1er trimestre 2024.

Ce document stratégique définit les orientations politiques portées par l'ODARC en concertation avec les acteurs du monde agricole, avec des choix concrets et des taux d'intervention au plus haut des possibilités règlementaires offertes par le FEADER pour :

- la filière laitière et les petites exploitations maraîchères dans le cadre de l'autonomie alimentaire,

- la structuration des exploitations d'élevage avec un taux bonifié pour les clôtures,
- l'amélioration de l'autonomie alimentaire des exploitations grâce à des AAP pour les cultures protéiques,
- le soutien pour l'entretien et la rénovation de l'arboriculture traditionnelle.

Cette liste non exhaustive peut vous apparaître comme un catalogue de mesures, cependant elles reflètent bien notre ambition qui est de nous orienter vers une agriculture de production, vertueuse, raisonnée, concrète et ambitieuse.

L'objectif de ces orientations politiques est de soutenir les exploitations existantes afin de les rendre compétitives et de permettre aux JA de s'installer avec des exploitations pérennes et génératrices de valeurs ajoutées.

L'ODARC travaille également dans le cadre du volet agricole du processus d'autonomie. Des thématiques ont été définies en Conseil d'Administration de l'Office et des concertations vont être lancées très prochainement afin d'être en capacité de faire remonter un projet partagé et ambitieux en début d'année où les filières d'élevage auront bien évidemment toute leur place.

A ce titre, vous serez sollicités, au même titre que les autres groupes de l'Assemblée de Corse, afin de contribuer à son élaboration.

Cumu a puvete custatà ùn semi ne pè i chjachjari, ne mancu pè i discorsi vioti, noi semu pè i fatti.

A ringraziavvi !